

Déclaration préalable de la FSU au CSA-SD 92

du 13 mars 2023



Monsieur le Directeur Académique,

Avant toute chose, nous aimerions affirmer nos pensées pour les proches et les collègues d'Agnès Lassale. C'est en avec sidération que la profession a pris connaissance du décès d'une professeure le mercredi 22 février poignardée par un élève, dans un lycée de Saint-Jean de Luz.

En ce qui concerne l'actualité plus récente, les économistes s'accordent à dire que le mois de mars est marqué par « un mur » de l'inflation, après une année 2022 pendant laquelle les prix ont augmenté 6,2%. L'absence de revalorisation de point d'indice ou les fausses augmentations promises dans le futur pacte proposé par le Ministre ne sont pas à la hauteur et sont inacceptables. Le déclassement des personnels se poursuit et le ministère fait donc le choix de maintenir ses agents dans une précarité forcée. Alors qu'une enquête de la DEPP démontre que les enseignant-es travaillent près de 43h par semaine en étant sous-payé-es, la FSU rappelle qu'elle défend d'autres projets, à commencer par une revalorisation immédiate et sans contrepartie pour tous les personnels.

En lien avec la question salariale, les enseignant-es se sont massivement mobilisé-es contre la réforme des retraites brutale et injuste annoncée par le gouvernement le 10 janvier dernier. Rien ne justifie le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans ni l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation, si ce n'est une obstination politique et idéologique en faisant porter sur les salariés, et non les plus riches, le financement de notre système de retraites. Avec 65% de grévistes dans le Second degré, le 19 janvier et 60 % le 07 mars les personnels de l'Education ont aussi dit non à cette réforme dans la journée de grève interprofessionnelle.

La FSU soutient tou-tes les collègues qui reconduisent la grève dans les établissements pour faire entendre raison au gouvernement par le retrait pur et simple de ce projet rejeté par la totalité des organisations syndicales et une large majorité de l'opinion. La FSU appelle à la grève et à la manifestation mercredi 15 mars pour obtenir ce retrait.

La question féministe était le sujet de la grève et de la manifestation du 8 mars. En France, les femmes gagnent en moyenne 24 % de moins. Dans l'Education Nationale, si les femmes sont majoritaires, elles sont moins bien rémunérées, plus souvent à temps partiel, et en proportion moins nombreuses à bénéficier de primes et d'IMP. C'est pour cette raison parmi beaucoup d'autres que le projet de pacte faussement appelé « de revalorisation » est inacceptable. Au niveau de la retraite, les inégalités se renforcent encore : 40 % des femmes partent avec une pension incomplète, leur pension est inférieure de 40 % à celles des hommes, et elles sont plus nombreuses à devoir travailler jusqu'à 67 ans. Malgré les mensonges du gouvernement sur les sujets, les femmes seront bien les grandes perdantes du projet de réforme actuel.

A propos des créations mais surtout des suppressions de postes qui nous occupent aujourd'hui : cette année, le Ministère décide de supprimer 481 postes dans les collèges et lycées du pays. Depuis 2017, 8341 postes ont été supprimés dans le second degré, soit l'équivalent de 200 collèges rayés de la carte dans le pays.

Avec 1034 heures en moins pour les collèges et lycées des Hauts-de-Seine, la baisse des DHG est inédite. Cette baisse repose, une fois encore, uniquement sur les heures postes (-1036 HP) et fait mécaniquement augmenter le taux d'HSA qui atteint un niveau parfois insoutenable. Ces moyens insuffisants ne peuvent qu'accentuer la dégradation des conditions d'enseignement et d'encadrement. Comment assurer un enseignement de qualité dans des classes surchargées et ne bénéficiant pas de cours en effectifs réduits ? Comment peut-on approuver une nouvelle baisse des moyens en Education prioritaire ? Tous ces points ont été dénoncés par la FSU lors du précédent CSA-SD.

Depuis, enseignant-es et parents d'élèves ont pu apprécier les conséquences concrètes de ces baisses de DHG lors des CA, lesquels ont bien souvent rejeté les propositions de DHG. Ils et elles ont demandé des audiences auprès de vos services, organisé des grèves et des rassemblements, comme à Nanterre, le 1er février, ou à Colombes, le 16 février. La FSU continue de leur apporter son soutien pour obtenir les moyens nécessaires. Cette politique de baisse de DHG et de baisse des HP a des conséquences directes sur les postes : la rentrée 2023 sera marquée par de nouvelles suppressions de postes dans le second degré : le solde entre créations et suppressions de postes est de - 47 postes. Ces suppressions, en partie sur des postes occupés auront des incidences et bloqueront les possibilités de mutations, alors que les Hauts de Seine sont demandés par de nombreux collègues.

La FSU dénonce la volonté d'augmenter toujours plus le nombre d'HSA, au détriment des créations de postes. Cette politique toujours amplifiée aboutit à des situations ubuesques : il est inacceptable qu'un collègue soit envoyé faire un complément de service ailleurs, alors que les heures de cours existent dans son établissement. Dans les établissements REP+, les enseignants se voient contraints de faire toujours plus d'HSA, en contradiction totale avec le principe de la pondération. Nous demandons que les BMP soient ajustés à la hauteur des besoins, et pas sous-estimé pour pouvoir faire absorber des HSA, surtout sur plusieurs établissements.

La mise en danger de l'Allemand et des langues à faible diffusion se poursuit. Nous nous inquiétons de la fermeture progressive de groupes de LV2. Ces fermetures programmées fragilisent encore plus des disciplines dans lesquels les postes fixes se font de plus en plus rares ou bien sont maintenus en obligeant les collègues à enseigner sur deux, voire trois établissements.

La FSU continue de dénoncer la suppression de la technologie en classe de sixième qui amène beaucoup de collègues en poste sur un établissement jusque-là à devoir compléter leurs services dans un autre établissement.

Enfin nos demandes portant les points suivants :

- De nombreux établissements ont été reçus en audience ces dernières semaines pour expliquer pourquoi les DHG devaient être revalorisées. Attribuer ces heures dès maintenant plutôt qu'attendre juin, permettrait de créer des postes ou d'éviter certaines suppressions.
- L'ajustement à la hausse, là où c'est possible, des BMP pour permettre aux TZR de

bénéficier d'un service complet dans un seul établissement mais aussi de privilégier les postes à la logique des HSA sans fin, comme cela a été demandé en GT.

- La création de postes, éventuellement avec un complément de service, en LFD, afin de stabiliser les collègues.

- Le maintien des postes en lycée, là où existent des incertitudes sur le nombre de groupes de spécialités et où les disciplines concernées absorbent de nombreuses HSA.

- Lorsqu'un poste devient à complément de service et que le poste risque de disparaître les années suivantes, nous demandons qu'il soit systématiquement proposé au collègue titulaire de choisir entre un poste à complément de service ou une mesure de carte scolaire.

Par ailleurs, nous demandons que nous soit communiqué la liste des BMP mi-temps et temps plein qui sont d'ores et déjà réservés pour l'accueil de stagiaires.

Enfin, c'est un peu en dehors de l'ordre du jour de ce CSA, mais nous avons appris que l'accès au lycée Jules Etienne Marey de Boulogne a été refusé à des représentants du personnel, qui plus est membre de la F3SCT. C'est assez exceptionnel dans notre département. Nous demandons que la Direction académique intervienne rapidement pour permettre l'accès aux représentants du personnels et qu'elle enquête sur cette situation qui constitue une grave atteinte aux droits des personnels en général et à la F3SCT en particulier.

Nous tenons, Monsieur le Directeur Académique, au nom des collègues que nous représentons, à remercier vos services pour leur efficacité, leur disponibilité et la qualité du travail.